

Cadre pour l'action climatique à l'horizon 2020 **Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

Entre
1996 et 2015
dans le
monde...

- Plus de 90 % des **aléas naturels** étaient liés au climat : tempêtes, inondations, sécheresses, vagues de chaleur.
- Les **phénomènes météorologiques extrêmes** ont tué plus de 500 000 personnes.
- Les **dégâts** ont été chiffrés à plus de 3 000 milliards de dollars E.U.



Début septembre, dans le district de Tangail (Bangladesh), Fatema Begum a emmené deux de ses enfants consulter l'une des 20 équipes médicales mobiles du Croissant-Rouge se rendant dans les villages reculés après des inondations catastrophiques.

Les changements climatiques sont un facteur déterminant de risques et de pertes depuis de nombreuses années. Ils sont la cause d'incertitudes et de phénomènes météorologiques extrêmes et pèsent de plus en plus lourd sur les services Croix-Rouge et Croissant-Rouge. Depuis 2007, quand la Conférence internationale a décidé de porter son attention sur les conséquences humanitaires des changements climatiques, les Sociétés nationales intègrent les risques climatiques dans leur planification et leurs programmes. Maintenant que l'Accord de Paris, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et les Objectifs de développement durable sont en place, l'attention du monde se porte davantage sur des domaines en phase avec notre action : l'adaptation aux changements climatiques, la gestion des risques de catastrophe et – notre grande priorité institutionnelle – le renforcement de la **résilience**.

Jusqu'à ce que l'Accord de Paris s'applique en 2020, il sera crucial que les Sociétés nationales renforcent leurs programmes attentifs au climat, influent sur l'élaboration de lois liées au climat, et se taillent une place dans le programme relatif aux changements climatiques. Le nouveau **Cadre d'action climatique à l'horizon 2020** de la Fédération internationale, brièvement résumé sous la forme de Questions et réponses, montre comment nous allons tenir le rythme de l'évolution du paysage scientifique, politique et opérationnel, et renforcer notre rôle et notre contribution à la lutte contre les changements climatiques.

Quelles mesures prenons-nous ?

De nombreuses Sociétés nationales mettent en place des programmes de réduction des risques et de financement fondé sur les prévisions attentifs au climat, qui relient les données météorologiques et sur le climat à l'action précoce. Certaines dialoguent avec les gouvernements à l'élaboration de plans nationaux d'adaptation qui donnent la priorité à la gestion des risques auxquels sont exposés les plus vulnérables. Au niveau mondial, nous participons aux dialogues sur les changements climatiques pour attirer l'attention sur les risques liés à ces changements et renforcer la résilience des personnes les plus vulnérables.

Pourquoi la Fédération devrait-elle intensifier son action dans ce domaine ?

Parce que le rôle que joue le Mouvement en matière de réduction des risques et de la vulnérabilité, de soutien aux efforts d'adaptation, et de mobilisation en faveur de l'action climatique sera essentiel pour surmonter les défis humanitaires et du développement de demain.

Quelle est notre vision de l'action climatique ?

Nous voulons que les communautés du monde entier soient plus résilientes face à la variabilité climatique et aux extrêmes météorologiques et mieux préparées aux incidences du climat aujourd'hui et dans l'avenir. Cette vision est conforme à la Stratégie 2020 et fait partie intégrante de la [Coalition d'un milliard](#) et du [Cadre relatif à la résilience des communautés](#) de la Fédération internationale.

Quels sont les points forts de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans la lutte contre le changement climatique ?

- Nous avons pour mandat (conféré par les gouvernements à la Conférence internationale de 2007) d'attirer l'attention sur les conséquences humanitaires des changements climatiques.
- Au quotidien, nous faisons face aux impacts des changements climatiques et nous cherchons à les réduire.
- Nous nous employons activement à donner de la cohérence aux approches du développement, de l'humanitaire et des changements climatiques à travers notre action et nos initiatives à base communautaire, comme le financement fondé sur les prévisions.
- Nous avons un rayonnement mondial et une présence locale, ce qui fait de nous un partenaire de choix évident pour concrétiser l'adaptation aux changements climatiques sur le terrain, en particulier dans les endroits les plus difficiles à atteindre.
- Les Sociétés nationales peuvent, du fait de leur rôle d'auxiliaire, faire le lien entre les gouvernements et les communautés et appuyer une planification et des programmes liés au climat qui soient adaptés aux besoins locaux.

Quelles sont nos « demandes » en matière de politique, de planification et d'investissement liés au climat ?

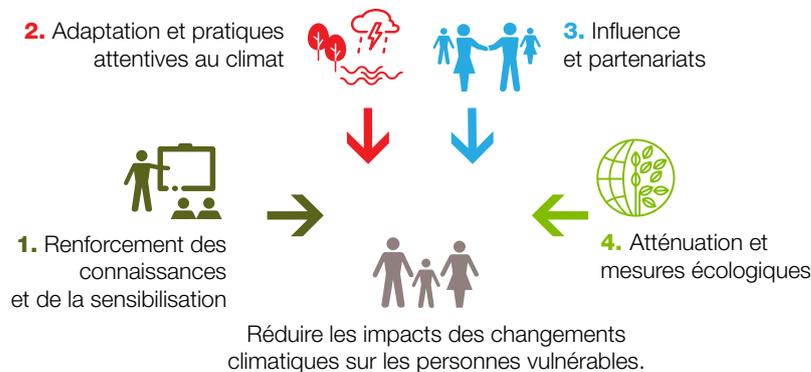
- **Atteindre les personnes les plus vulnérables**, en veillant à ce que les besoins de celles qui le sont le plus aux changements climatiques soient pris en compte dans les décisions, les politiques et les plans mondiaux et nationaux.
- **Accroître le financement consacré à l'adaptation et à la résilience** pour établir un équilibre avec le financement affecté à la diminution des émissions de gaz à effet de serre.
- **Veiller à ce que les acteurs locaux puissent jouer un rôle dans l'action climatique**, y compris en favorisant un décaissement décentralisé, équitable, transparent et dont il est rendu compte du financement de l'action climatique.
- **Mettre en place des approches de la gestion intégrée des risques** pour renforcer la résilience en harmonisant les approches de la réduction des risques de catastrophe, de l'adaptation aux changements climatiques et de la gestion des écosystèmes dans les lois, les politiques, les plans et les décisions d'investissement.

Comment nos ambitions liées au climat sont-elles reflétées dans le Plan et budget de la Fédération internationale 2016-2020 ?

Le Plan et budget de la Fédération internationale 2016-2020 établit que les Sociétés nationales bénéficieront d'un soutien dans leur rôle d'auxiliaire afin de contribuer à la mise en œuvre de l'Accord de Paris, notamment en participant à l'établissement et la mise en place des contributions déterminées au niveau national et des plans nationaux d'adaptation. Les produits spécifiques incluent l'amélioration des systèmes d'alerte précoce, la réalisation d'activités de sensibilisation et l'adoption de valeurs et de pratiques tenant compte des risques liés au climat et respectueuses de l'environnement.

Comment allons-nous accroître l'impact de notre action contre les changements climatiques ?

À l'horizon 2020, nous allons porter notre attention sur quatre domaines pour intensifier notre action climatique (voir le graphique).



Pour obtenir de plus amples informations, envoyez un courriel à climatecentre@climatecentre.org et téléchargez le **Cadre de la Fédération internationale pour l'action climatique** sur [FedNet](#) ou sur climatecentre.org.

Le Cadre pour l'action climatique, conjugué aux Bonnes pratiques et Outils de l'annexe, définit des indicateurs de succès pour chacun de ces domaines et donne des exemples d'activités que peuvent entreprendre les Sociétés nationales, la Fédération internationale et le Centre du climat de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.